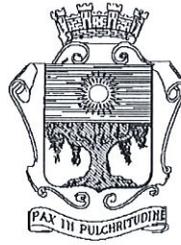


AR PREFECTURE

006-210600110-20200523-03-DE  
Reçu le 25/05/2020



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

**VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER**  
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELU LE 15 MARS 2020 :  
ELECTION DES ADJOINTS

Séance Publique Ordinaire du 23 MAI 2020  
A 10 heures au gymnase municipal « Pascal Manini »  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Sophie REID, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, M. Douglas MARTIN, Mme Jacqueline PIRON-POTFER, M. Gérald MARIN.

QUORUM : 14

PRESENTS : 27

VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 18 mai 2020

AR PREFECTURE

006-210600110-20200523-03-DE  
Reçu le 25/05/2020

VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020



### III - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ELU LE 15 MARS 2020 : ELECTION DES ADJOINTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-4 et L.2122-7-2,

Vu la délibération n° 02 de cette même séance, par laquelle le Conseil municipal a fixé à huit (8) le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel.

Considérant que la liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative et qu'en cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Considérant que la liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire doit comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à élire,

Considérant qu'il s'est porté candidate la liste suivante :

- Liste de Marie-José LASRY

- LASRY Marie-José
- ALEXANDRE Didier
- PANIZZI Arzu-marie
- EMSELLEM Stéphane
- SANCHINI Françoise
- PIROMALLI Guérino
- VALLON Christiane
- PETITJEAN Grégory

Considérant que Monsieur le Maire invite ses collègues à procéder au vote dans les conditions évoquées ci-dessus.

Considérant que chaque Conseiller municipal a remis son bulletin dans l'urne.

Considérant que le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre d'inscrits : 27
- Nombre de votants présents : 27
- Bulletins blancs et nuls : 3
- Suffrages exprimés : 24
- Majorité absolue : 14

AR PREFECTURE

006-210600110-20200523-03-DE  
Reçu le 25/05/2020



La liste de Marie-José LASRY a obtenu 24 VOIX

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
PAR

- Nombre d'inscrits : 27
- Nombre de votants présents : 27
- Bulletins blancs et nuls : 3
- Suffrages exprimés : 24

PROCLAME ELUS les membres de la liste de Mme Marie-José LASRY ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin et qui sont immédiatement installés.

Ils prennent rang dans l'ordre de cette liste comme suit :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Marie-José LASRY
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Didier ALEXANDRE
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Arzu-Marie PANIZZI
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Stéphane EMSELLEM
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : Françoise SANCHINI
- 6<sup>ème</sup> Adjoint : Guérino PIROMALLI
- 7<sup>ème</sup> Adjoint : Christiane VALLON
- 8<sup>ème</sup> Adjoint : Grégory PETITJEAN

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer, les jour, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Roger ROUX

AR PREFECTURE

006-210600110-20200523-03-DE  
Reçu le 25/05/2020

